

Réunion du 8 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le huit septembre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Michel LAURIO, Didier REY.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : PRESTATIONS D'IMPRESSION POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°3 POUR LE LOT 2 : MAGAZINES

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 29 juin 2022 pour une remise des offres le 3 août 2022.

Les prestations sont réparties en 4 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Papeterie
02	Magazines
03	Imprimés petits formats
04	Imprimés grands formats et signalétique

Les marchés ont été attribués comme suit :

- lot 1 : Imprimerie GERMAIN pour un montant de **11 261 € HT**,
- lot 2 : Imprimerie GERMAIN pour un montant de **35 321 € HT**,
- lot 3 : Imprimerie GERMAIN pour un montant de **27 992 € HT**,
- lot 4 : PUBLIMIX SAS CINDY COMMUNICATION pour un montant de **8 143 € HT**.

Le marché notifié le 16 septembre 2022 a été attribué à l'Imprimerie GERMAIN (64150 Mourenx) pour un montant estimatif annuel de 35 321 € HT.

Le marché a fait l'objet de deux précédents avenants.

L'avenant n°1 visait à réduire le nombre d'impression des exemplaires de magazines afin de limiter le gaspillage de papier (29 000 exemplaires pour un prix de 10 900 € HT).

L'avenant n°2 visait à ajouter des exemplaires de magazines à imprimer du fait d'une augmentation du nombre de boîtes aux lettres à distribuer (29 500 exemplaires pour un prix de 11 172 € HT).

Le présent avenant n°3 vise à augmenter le nombre d'impressions du magazine, le nombre de boîte aux lettres ayant encore augmenté. La proposition de la société se décrit comme suit :

Désignation : Bulletins

Descriptif : 21,0 x 28,0 cm à la française
 28 pages
 Pré-presse : Fichier PAO fourni par vos soins
 Papier : Couché moderne satimat 115 g/m2
 Impression : R° Quadri / V° Quadri
 Façonnage : Coupe au format
 Encartage piqûre 2 points métal
 Emballage : 291 carton(s) A4 de 100 ex.
 Livraison : Franco 64 PAU zone 1

Quantités	Prix € HT	Prix unitaire	Poids
30 000 ex.	11 360,00	0,379	99,6 g (3144,111 kg)

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- ☛ **d'autoriser** son Président à signer l'avenant pour le lot 2.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
 Pour extrait certifié conforme,
 Le président,



Patrice LAURENT

Patrice LAURENT